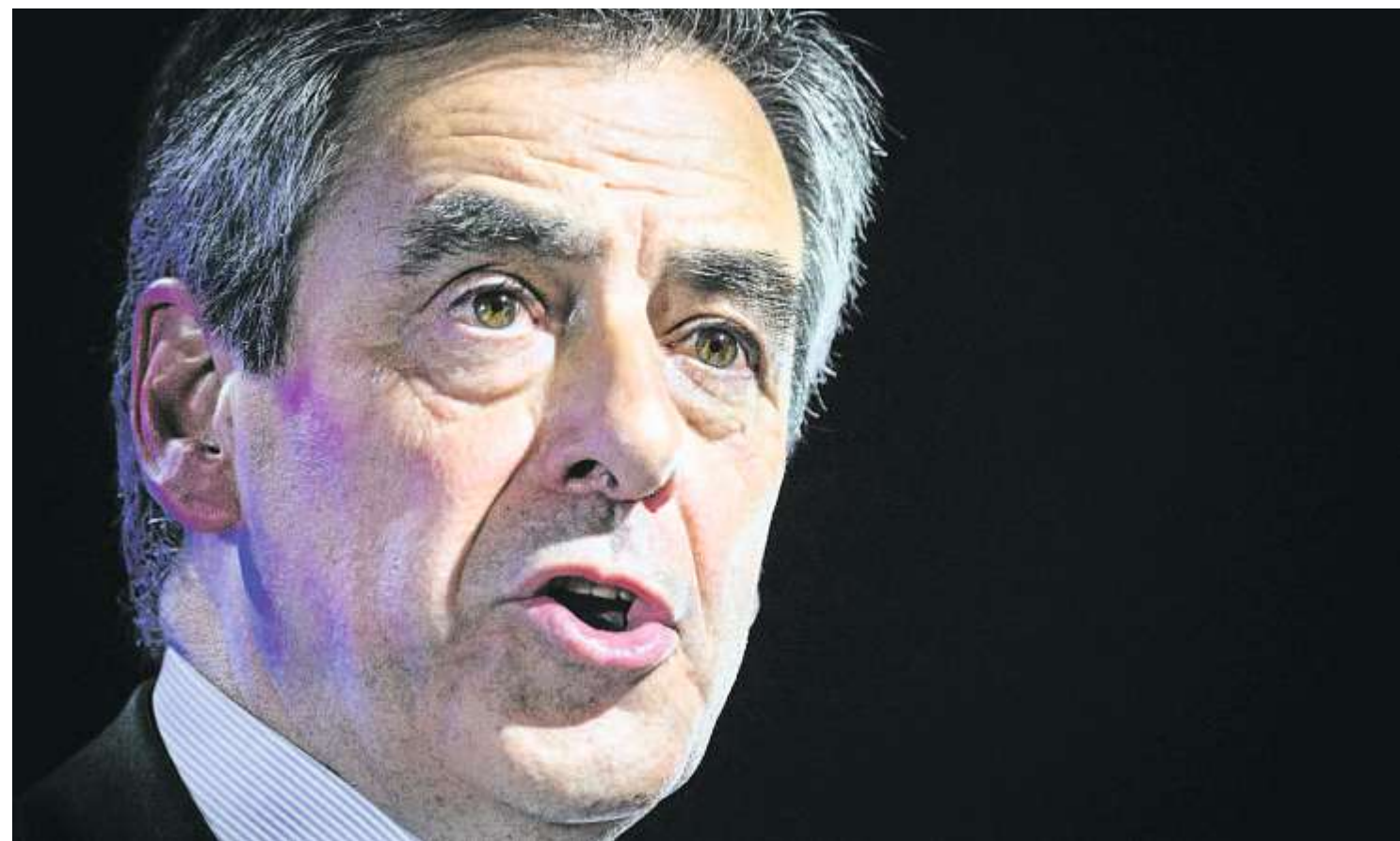


Fillon : les difficultés s'accumulent



À quarante jours du premier tour de l'élection présidentielle, François Fillon a été mis en examen, hier, dans l'enquête sur des soupçons d'emplois fictifs de sa femme et de ses enfants comme assistants parlementaires. L'audition a été avancée d'une journée.

Page 4

15 ans de congé paternité : comment est-il utilisé ?

Il séduit la majorité des pères : aujourd'hui, sept salariés sur dix utilisent ce droit pour pouponner onze jours leur nouveau-né. En revanche, ils boudent largement le congé parental. Dans le couple, les hommes ont souvent le meilleur salaire et un plein-temps.

Page 5



Le bourreau nazi débusqué en Amérique

Page 2

Vendée

La Vendée, terre d'accueil et de migrations

Page 8

Voile : le Sablais Sébastien Simon ouvre sa saison

En Sports

Élections cruciales aux Pays-Bas

Les Néerlandais choisissent aujourd'hui le parti qui gouvernera le pays. Un scrutin marqué par les attaques racistes du leader d'extrême droite Geert Wilders, l'un des favoris. Reportage à la mosquée de Leyde.



Reuters

Page 2 et en dernière page

La planche volante interdite... de vol

La justice a interdit à l'inventeur du Flyboard Air d'utiliser sa création, faute de l'avoir fait homologuer. Désarroi de Franky Zapata. Faute d'accord, des pays comme les États-Unis sont prêts à accueillir sa société.

Page 5



Reuters

L'héritage décrypté par un notaire

L'héritage n'est pas qu'une question d'argent. C'est aussi le reflet de l'histoire du droit des femmes, de récits familiaux et du tabou de la mort. Entretien avec Jacques Benhamou qui a dirigé une étude de notaire pendant 39 ans.

Pages Cultures-Magazine



Archives Jérôme Fouquet

Commentaire

par Michel Urvoy

Un non-événement exceptionnel

L'information était archi-attendue. Mais rien n'empêchera l'Histoire de retenir que, le 14 mars 2017, pour la première fois, un candidat à une présidentielle, grand favori deux mois avant, a été mis en examen à quarante jours du scrutin.

François Fillon bénéficie de la présomption d'innocence, principe fondamental de notre droit. Depuis quinze jours que la décision est annoncée, il n'y a factuellement rien de neuf. Pourtant, cette mise en examen est un boulet.

D'abord, elle contribue à nourrir le discrédit des corps intermédiaires qui structurent la société.

Les politiques en général, François Fillon en particulier : plus coopératif avec la Justice que Marine Le Pen, il va devoir se soumettre à un long parcours judiciaire.

Les juges : ils sont attaqués sur un calendrier suspect aux yeux d'une partie de l'opinion, même si le Parquet national financier a été créé avec la volonté d'agir vite.

Les médias : ils sont régulièrement taxés d'acharnement, par ceux que l'information dessert, pour des faits qu'ils n'inventent pourtant pas, et qui passionnent le public, même quand il s'agit de les déplorer.

Ensuite, ce Dallas politique continue de polluer la campagne en rendant les programmes inaudibles. Le sien d'abord : lundi, il tentait de relancer son projet alors que chacun n'avait en tête que le prix de ses costumes, plus parlant qu'une mise en examen. Celui de ses compétiteurs dont l'offre politique aussi est couverte par le bruit des affaires.

Enfin, compte tenu du calendrier électoral - nous sommes à trois jours de la fin de la collecte des parrainages - elle l'oblige à faire campagne dans des conditions chaque jour un peu plus pénibles.

À moins que Macron...

Depuis qu'Alain Juppé a refusé d'être le secours de la droite, et même avant pour qui connaît le tempérament de François Fillon, il n'y a pas de doute qu'il représentera la droite jusqu'au bout. Il aurait été le seul à pouvoir remettre en cause sa légitimité, tirée de la primaire, comme il s'était engagé à le faire en cas de poursuites.

Autant il est déplorable d'avoir un candidat mis en examen, autant il serait inconcevable, sauf à reporter l'élection, que la droite ne

puisse pas être représentée. Face à une gauche dispersée entre Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon et Emmanuel Macron, une telle absence ouvrirait une autoroute à Marine Le Pen.

La droite, qui ne pouvait pas rater son retour aux affaires, en est réduite à sauver les meubles.

Les plus optimistes de son camp veulent encore croire que sa capacité de résistance finira par forcer l'admiration d'un électoral qui a intégré cette mauvaise nouvelle.

Les plus pessimistes pensent au contraire que, scotché autour de 20% des intentions de vote, François Fillon ne parviendra pas à demander aux Français, peu nombreux à jouer des mêmes cadeaux, de jouer les vertueux.

La seule petite chance de la droite serait que son candidat finisse par bénéficier d'un certain retour de ses soutiens disparus. Et qu'Emmanuel Macron, désormais sous les tirs croisés de tous les prétendants, fasse lui-même l'objet d'attaques qui altèreraient sa fragile cote d'amour.

C'est dire si, au lendemain de ce nouvel épisode judiciaire, les grands meetings du week-end et le débat télévisé de lundi vont être déterminants.

JEUDI 16 MARS

VOS € CARTE U X3*

* AVANTAGE PANIER : Soit 0,30 € CARTE U par tranche de 30€ d'achats
* AVANTAGE VISITE : Soit 0,30 € CARTE U dès 5€ d'achats

*Le jeudi 16 mars 2017, sur présentation de votre CARTE U en caisse, bénéficiez d'un triplement de l'avantage visite de 0,10 € CARTE U dès 5€ d'achats et d'un triplement de l'avantage panier de 0,10 € CARTE U par tranche de 30€ d'achats (hors services, carburant, gaz, livres, presse, laits pour nourrissons 1er âge et Carte Cadeau U). Valable une seule fois par passage en caisse et par Compte CARTE U, dans les magasins participant au Programme de Fidélité. Voir utilisation des € CARTE U dans les Conditions Générales d'Utilisation.

HYPER U SUPER U de Vendée

U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS